

***LE PROGRAMME « CONSERVATION DE LA
TRUITE MACROSTIGMA EN CORSE »
(Année 2009)***



Photo : ©Jean Louis Tevssié

Rapport d'activités



FCPPMA

SOMMAIRE

<u>I) Introduction</u>	p.1
<u>II) La truite endémique corse (Salmo trutta macrostigma)</u>	p.1
<u>III) Le plan de gestion</u>	p.2
A) Maintenir les populations pures dans un état de conservation favorable	p.2
<i>A.1.Surveillance des sites</i>	<i>p.2</i>
<i>A.2.Mise en place d'une réglementation et renforcement du contrôle des alevinages avec des souches atlantiques</i>	<i>p.3</i>
<i>A.3. Création de réserves temporaires de pêche et maintien du statut des réserves existantes</i>	<i>p.3</i>
B. Améliorer la connaissance des caractéristiques et de la répartition de la truite macrostigma et lancer une politique de reconquête du territoire	p.4
<i>B.1.Suivi génétique des populations pures</i>	<i>p.4</i>
<i>B.2.Contrôler périodiquement les niveaux de population</i>	<i>p.4</i>
<i>B.3.Recherche de populations pures</i>	<i>p.7</i>
<i>B.4.Reconquête d'un bassin versant</i>	<i>p.9</i>
C. L'information et la sensibilisation	p.10
<i>C.1.L'animation en milieu scolaire</i>	<i>p.10</i>
<i>C.2.L'animation grand public</i>	<i>p.11</i>
D. Suivi du programme	p.13
<i>D.1.Réunions des comités de pilotage et scientifique</i>	<i>p.13</i>
<i>D.2.Coordination des actions</i>	<i>p.13</i>
<i>D.3. Suivi du programme et réalisation des rapports</i>	<i>p.13</i>
E.Actions transversales	p.14
<i>E.1.Réalisation des Documents d'Objectifs Natura 2000 sur chaque site.</i>	<i>p.14</i>
<i>E.2.Cohérence avec le Plan Départemental Piscicole de Gestion (PDPG)</i>	<i>p.14</i>
F.Actions diverses	p.14
<u>IV)Conclusion</u>	p.15

I) Introduction

Grâce à différentes études menées dans les années 1990, les acteurs de l'environnement en Corse (et notamment le regretté Bernard Roché) se sont aperçus que la truite endémique de l'île, appelée macrostigma, était une espèce menacée essentiellement par le braconnage, l'hybridation avec les truites introduites et la dégradation de son habitat. Aussi, la Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, soucieuse de préserver le patrimoine halieutique corse, a décidé de mettre en place, grâce au soutien de ses partenaires : la Commission Européenne (CE), la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), l'Office National des Forêts (ONF), le Parc Naturel Régional de la Corse (PNRC), l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA=ex-CSP) ; le programme LIFE « conservation de la truite macrostigma en Corse ». Ce programme s'est déroulé sur la période 2003-2007. Depuis, un programme d'après-LIFE a vu le jour. Il regroupe les mêmes partenaires que le LIFE (en dehors de la Commission Européenne). Ce programme met en œuvre le plan de gestion de la truite endémique validé pendant le LIFE.

II) La truite endémique corse (*Salmo trutta* de type macrostigma)

Description de l'espèce

La truite Corse (*Salmo trutta macrostigma*) est une sous espèce de la truite commune (*Salmo trutta*) ou truite fario. En Corse, Duméril (1858) puis Spillman (1961) ont qualifié les truites sauvages de nos rivières comme appartenant à la sous espèce macrostigma sur la base de leurs caractéristiques morphométriques et principalement leurs ponctuations. La récente série d'analyses génétiques menées en Corse a conforté cette distinction entre la truite corse et les autres types identifiés sur le continent (atlantique, méditerranéenne et arc-en-ciel).

Ecologie de l'espèce

La truite macrostigma est aujourd'hui essentiellement recensée dans quelques têtes de bassin et vit selon un cycle holobiotique : elle accomplit son cycle biologique entièrement en eau douce. Elle se déplace entre les trois secteurs constituant son domaine vital : zones de repos, de croissance, et de reproduction. La truite se reproduit en période hivernale de novembre à janvier. Les œufs sont enfouis dans le substrat graveleux caractéristique des frayères. Les alevins se nourrissent grâce à leurs réserves vitellines pendant une vingtaine de jours. Après cette période les alevins peuvent se déplacer et se nourrir. Espèce carnivore et territoriale, la truite adulte chasse à vue. En l'absence de petits poissons, elle se nourrit principalement de larves d'insectes, de vers, de mollusques, de petits crustacés et d'insectes volants.

III) Le plan de gestion de la truite

Le plan de gestion s'articule autour de 6 axes de travail déclinés en différentes actions. Aussi, dans ce rapport vous trouverez un descriptif des actions avec le compte-rendu d'activités pour l'année 2009.

A) Maintenir les populations pures dans un état de conservation favorable

A.1. Surveillance des sites

-Objectif : lutte contre le braconnage. La préservation de l'espèce passe par la lutte contre les prélèvements excessifs et par un contrôle accentué des modes de capture prohibés. En effet, plusieurs infractions ont été constatées au cours des tournées de surveillance. Aussi, le maintien de la surveillance des sites apparaît comme indispensable pour la conservation de l'espèce. Seule la persévérance payera pour un résultat durable.

-Méthode : maintien du réseau de surveillance.

En 2009, l'action de surveillance a été mise en œuvre par l'ensemble des partenaires concernés (Fédération 100H/J, ONEMA 80 H/J, ONF 25H/J, ONCFS 25 H/J et PNR 30 H/J, soit un total de 260 H/J). Afin de cadrer les choses deux réunions ont été organisées les 06/03/2009 et 12/05/2009. Lors de ces réunions, outre l'organisation proprement dite des patrouilles, il a été décidé de réaliser des « opérations coup de poing » réunissant l'ensemble des partenaires sur un même site afin contrôler de manière précise la zone, et ainsi, « marquer les esprits ». De plus, il a également été décidé de ne pas se limiter aux zones mises en réserve mais d'étendre les tournées à l'ensemble de la rivière, voire du bassin versant afin de contrôler l'activité pêche en périphérie des réserves.

Cette année, les 260 journées prévues ont été réalisées : 25 ONF, 30 PNR, 85 ONEMA, 27 ONCFS et 94 Fédération, soit un total de 261 H/J. Il est à noter qu'aucune infraction n'a été constatée. Cela correspond à ce qui a été obtenu lors des deux dernières années du LIFE (2006 et 2007) et en 2008, ce qui semble démontrer que le réseau de surveillance mis en place en 2004 (début du LIFE) a fait diminuer le braconnage. Toutefois, certains actes isolés ne sont pas à exclure et tout relâchement en matière de police conduirait irrémédiablement à un retour en force du braconnage.

A.2. Mise en place d'une réglementation et renforcement du contrôle des alevinages avec des souches atlantiques

-Objectif : Lutte contre les introductions d'espèces allochtones pour stopper l'hybridation.

-Méthode : Deux volets : 1 réglementaire avec les Arrêtés Préfectoraux Protection Biotope interdisant les alevinages et le dépôt de boîtes Vibert au dessus de 500 mètres, voire sur l'ensemble du territoire, et 1 concernant le travail d'information intense et continu auprès des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour bien expliquer les effets de l'arrêt des alevinages. En contrepartie étudier la possibilité de réensemencement en souches pures de certains bassins versants (voir B.4) sous contrôle de l'ONEMA et de la Fédération.

Obtention des baux de pêche car la maîtrise foncière est indispensable pour la mise en place des différentes actions et notamment la réalisation des dossiers de mise en réserve.

Prévoir également une extension du réseau NATURA 2000.

En 2009, le volet réglementaire n'a pas été abordé. En revanche, l'information aux pêcheurs a débuté avec un travail réalisé par la Fédération de pêche qui a participé à 5 réunions (04/06/2009, 28/09/2009, 15/10/2009, 24/11/2009 et 16/12/2009) du programme Grundtvig « Water Saving-Manking » porté par l'Université de Corse. Ce programme est dédié aux espèces invasives et la Fédération a collaboré pour la production d'un dépliant sur ce thème.

De plus, dans le cadre du programme truite corse, un autre dépliant (voir C.2) a été produit dans lequel la problématique des espèces introduites a été abordée. Aussi, les 8 journées prévues dans cette action ont été réalisées.

A.3. Créations de réserves temporaires de pêche et maintien du statut des réserves existantes

-Objectif : Création d'un réseau de réserves

-Méthode : Localisation de populations pures, montage du dossier de réserve et transmission à la Collectivité Territoriale de Corse pour les nouvelles réserves. Pour celles existantes, envoyer une demande de prolongation de l'arrêté à la CTC.

Cette opération n'a pas été mise en œuvre en 2009 puisqu' aucune réserve n'a été créée. Il faut préciser que la Fédération a menée des négociations avec certaines communes pour des interdictions de pêche (Aullène, Olivese,...) relatives à la protection de la truite corse.

B. Améliorer la connaissance des caractéristiques et de la répartition de la truite macrostigma et lancer une politique de reconquête du territoire

B.1. Suivi génétique des populations pures :

-Objectif : **s'assurer du maintien de la pureté**

-Méthode : Prélèvements par échantillonnage de 20 spécimens (nageoire caudale) toutes les 5 années pour analyse génétique sur toutes les stations 100% pures ou > 95%.

Le prélèvement de nageoires prévu doit se faire lors des pêches d'inventaires (action B2) et ne nécessite donc pas de temps de personnel. En 2009, aucun prélèvement n'a été réalisé car les moyens financiers dédiés à la génétique ne permettaient pas de réaliser à la fois ce contrôle et les recherches de nouvelles populations (action B.3). Aussi, il a été décidé de privilégier le deuxième point.

Il est à noter que l'analyse des populations pures date de 2004 et que depuis l'alevinage est interdit sur ces sites par la Fédération. Donc, le risque d'hybridation post-analyse 2004 est quasiment nul, d'où le choix exposé ci-dessus.

B.2. Contrôler périodiquement les niveaux de population :

-Objectif : suivre l'évolution des populations

-Méthode : poursuite du suivi des six populations témoins afin de contrôler l'évolution des effectifs. Ces suivis pourront être étendus à d'autres belles populations.

En 2009, les pêches d'inventaires ont été réalisées en août afin d'obtenir des résultats comparables à ceux des années précédentes :

-05/08/2009 : I Pozzi di Marmanu

-24/08/2009 : Sant'Antone et Veraculongu,

-25/08/2009 : Marmanu,

-26/08/2009 : Val d'Ese,

-27/08/2009 : A Manica.

Les résultats des inventaires vous sont présentés dans le tableau I.

	2009						Total	% poissons taille réglementaire
	0+	1+	2+	3+	4+			
Manica	25	3	31	17	35	111	32%	
Pozzi di Marmanu	81	47	36	28	20	212	9%	
Saint Antoine	26	3	12	1	1	43	5%	
Marmanu	68	14	25	7	0	114	6%	
Val d'Ese	114	180	123	34	1	452	8%	
Veraculongu	55	19	10	6	6	96	13%	
Total	369	266	237	93	63	1028	15%	
% / total	36%	26%	23%	9%	6%	100%		

Tableau I : synthèse des résultats 2009

Légende : 0+ = poisson entre 0 et 1an, 1+ = entre 1 et 2 ans, 2+ = entre 2 et 3 ans, 4+ = au-delà de 4 ans

Ces résultats par classe d'âge doivent être comparés avec ceux des années précédentes (voir figure n°1)

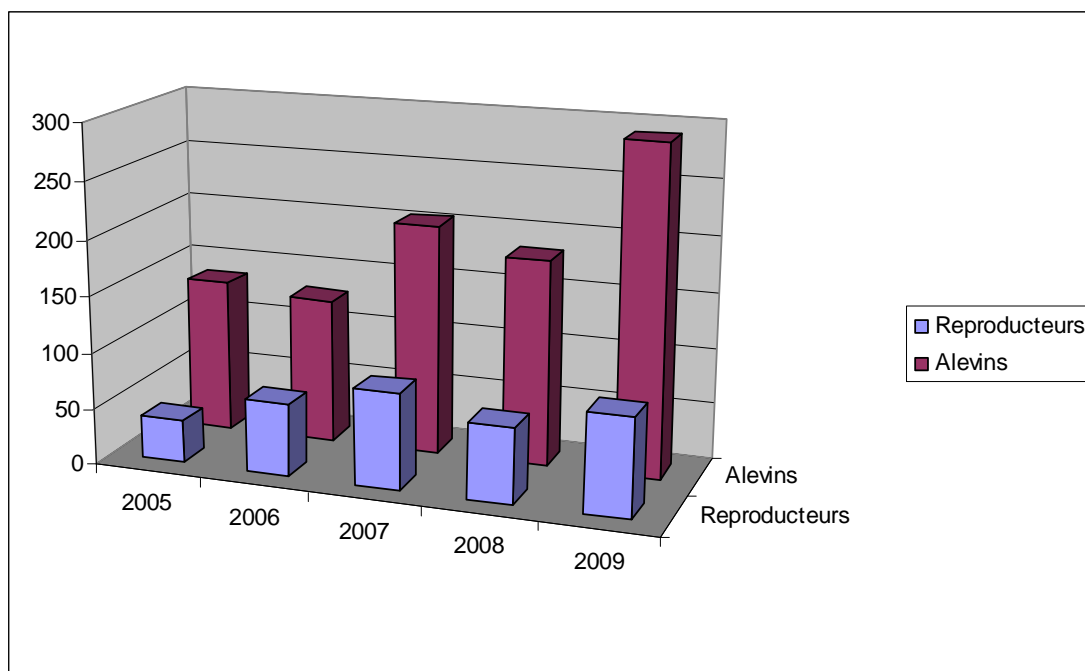


Figure n°1 : suivi alevins et reproducteurs

On peut noter que les reproducteurs (poissons adultes) augmentent sans cesse entre 2004 et 2009, avec un pic en 2007, ce qui démontre l'effet réserve (et surveillance). Cela laisse espérer un bon taux de reproduction dans les années à venir, et ainsi une pérennisation de ces populations. Le nombre d'alevins augmente de la même manière que celui des reproducteurs.

En ce qui concerne les effectifs totaux, Bernard Roché avait fixé un seuil de 2700 ind/ha pour une population viable. A la lecture de la figure n°2 on s'aperçoit qu'en 2004, 4 populations sur 5 étaient en dessous de ce seuil, alors qu'en 2009, 4 sur 5 sont au dessus. Seule, la population de Veraculongu est inférieure.

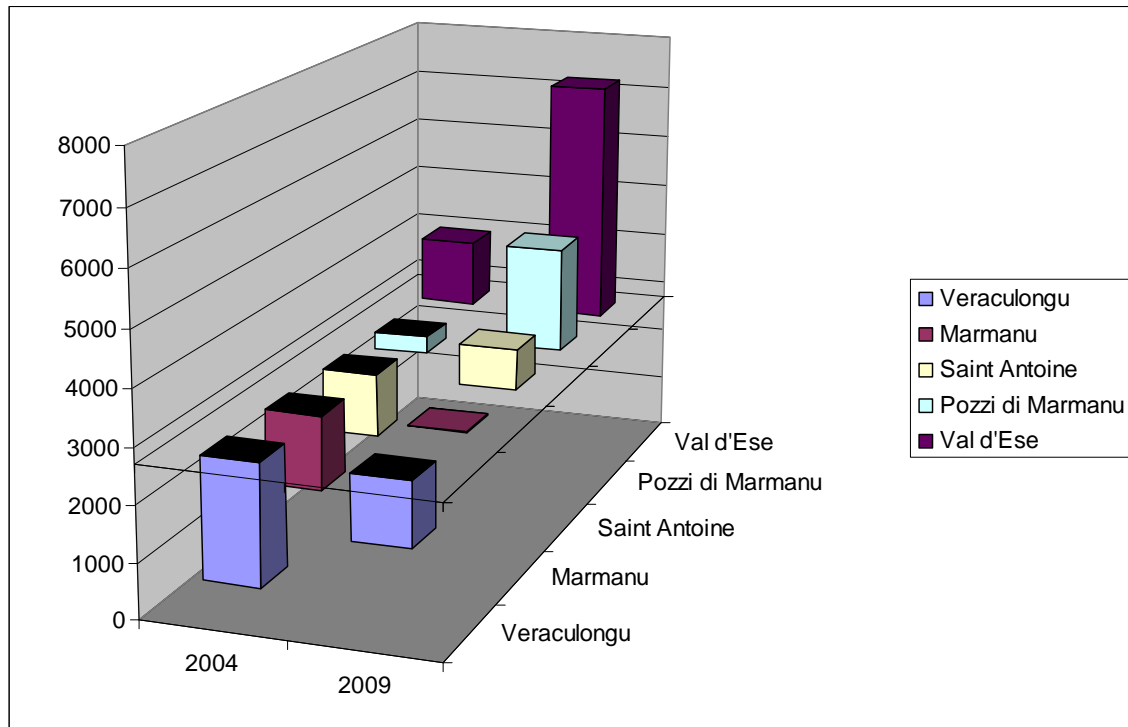


Figure n° 2 : suivi des populations en fonction du seuil de viabilité (2700 ind/ha)

En terme d'investissement, il est à noter que du matériel de pêche électrique (Héron) et une remorque ont été acquis cette année (voir figure n°3).



Figure n°3 : Héron et remorque

B.3. Recherche de populations pures :

-Objectif : identifier de nouvelles populations afin d'évaluer au mieux l'état du stock disponible et donc ses chances de survie. De plus, au cours du LIFE les analyses ont démontré qu'il existe des différences entre les populations de macrostigma des différents bassins versants. Il est donc très intéressant de rechercher des populations pures dans toute l'île. En effet, il est capital dans le cadre d'une gestion patrimoniale de ne pas mélanger les truites des différentes micro-régions afin de conserver l'hétérogénéité de la macrostigma.

-Méthode : Prélèvements par échantillonnage de 20 spécimens (nageoire caudale). Il convient de poursuivre les recherches dans 2 directions comme convenu en comité scientifique : connaissance parfaite d'un bassin versant en y analysant un maximum de cours d'eau et recherche de nouvelles populations dans tous les bassins versants de l'île.

Dans le cadre de cette action, l'Office de l'Environnement de la Corse et la Fédération de Pêche ont signé une convention de partenariat qui prévoit 18 analyses sur 2 ans. La Fédération assure les prélèvements *in situ* et l'OEC paye le généticien.

En 2009, neuf analyses ont été réalisées (voir résultats tableau II). Les 24 journées prévues pour cette action ont été réalisées.

Rivière	Bassin versant	Date de prélèvement	Nombre d'échantillons	N° de lot Après-LIFE	% corse	%pisci culture	% Méditerranéenne
Bultaghju	Prunelli	07/07/2009	20	OEC 1	67	33	0
Belle Bone	Fiume Grossu	10/07/2009	20	OEC 2	95	5	0
Ercu	Golu	16/07/2009	20	OEC 3	100	0	0
Sources Fium'Altu	Fium'Altu	22/07/2009	20	OEC 4	5	95	0
Bassu Ritondu	Travu	juil-09	20	OEC 5	0	100	0
Corrachja	Cruzzinu	31/07/2009	20	OEC 6	100	0	0
Valle Tremoli	Travu	31/07/2009	20	OEC 7	50	50	0
Paratella	Tavignanu	31/07/2009	20	OEC 8	100	0	0
Caldane	Bravona	12/10/2009	20	OEC 9	69	31	0

Tableau II : synthèse des analyses génétiques

Il ressort que 3 nouvelles populations pures ont été découvertes (même si OEC3-Ercu doit être confirmé par un énième calcul) ainsi que 2 nouveaux types : Golu (à confirmer avec OEC3) et Cruzzinu (voir figure n°4). Ces résultats intéressants nous confirment l'intérêt de cette recherche qui nous permet de mieux connaître la truite corse, tant d'un point de vue quantitatif (nombre de populations pures) et que qualitatif (nombre de types génétiques différents caractérisants son hétérogénéité).



Corrachja, Cruzzinu



Paratella, Tavignanu

Figure n°4 : truites corses découvertes en 2009

B.4.Reconquête d'un bassin versant (ou d'une partie)

-Objectif : étendre l'aire de répartition de l'espèce

-Méthode : le bilan actuel démontre un fort taux d'introgession par la souche atlantique. Aussi, mener des actions de réintroduction de la macrostigma dans certains cours d'eau est peut être un objectif ambitieux mais réalisable à long terme dans des zones qui ne sont pas trop affectées par l'hybridation. On pourrait l'envisager, couplé avec une forte adhésion locale et une maîtrise des baux, sur un bassin versant ou du moins sur une partie. Le Taravu, Fium'Orbu (partie haute)... semblent être des terrains favorables et emblématiques. En effet, il faut jouer sur l'identitaire de la truite Corse.

Ces opérations de réintroduction nécessitent en premier lieu la connaissance parfaite du bassin versant (obstacles à la migration aval vers l'amont,...) afin de pouvoir sélectionner les cours d'eau où auraient lieu les relâchers des truites capturées dans les réserves. Le nombre de truites pouvant être capturées sera calculé chaque année en fonction des résultats des inventaires.

Cette année l'opération de relâcher de truites n'a pas pu avoir lieu car elle devait se dérouler après l'obtention des résultats de la génétique (action B.3. Recherches de populations) qui devait nous parvenir en septembre. Cependant, suite à des problèmes administratifs, les résultats ne nous sont parvenus qu'en novembre, période à laquelle les opérations de prélèvement de géniteurs à des fins de relâcher ne peuvent plus avoir lieu.

Cependant, une réflexion a été menée afin de proposer le cours d'eau de Sorbaghja à Cambia comme site de relâcher pour l'opération de 2010. Ce cours d'eau est également pressenti comme site d'accueil pour une population d'écrevisse et, eu égard à la compétition entre ces deux espèces, il faudra donc décider quelle espèce sera réintroduite sur ce site.

De plus, lors du comité scientifique, il a été décidé de ne pas se précipiter pour la sélection des ruisseaux d'accueil. Aussi, 2010 sera consacré à la prospection des sites pour, si possible, un relâcher en 2011 (voire peut être fin 2010).

C. L'information et la sensibilisation

C.1.L'animation en milieu scolaire

-Objectif : sensibiliser les enfants à la conservation de la macrostigma et plus généralement de notre environnement.

-Méthode : intervention en classe avec la mallette pédagogique du LIFE (travail sur l'année avec la même école)

Pour réaliser cette opération la Fédération et le PNRC ont signé une convention. Ce dernier utilise les mallettes pédagogiques et le Cd-Rom créés pendant le LIFE pour intervenir en classe. En 2009, 10 écoles ont été sélectionnées pour participer au programme truite corse.

Rappelons que la malle pédagogique (figure n°5) est mise à disposition de la classe pendant toute l'année scolaire sous la conduite d'un animateur du PNRC qui intervient régulièrement.

Pour l'année scolaire 2009, 11 classes étaient inscrites:

- Piedicroce (cycles 2 et 3)
- Belgodère (classe unique)
- Miomu (cycles 2 et 3)
- Corte Sandreschi (CE1)
- Corte Sandreschi bilingue (CE1)
- Solenzara(CE2)
- Solenzara (CM1)
- Levie (CE 1 et CE2)

Au total les agents PNRC ont réalisé 54 interventions (sur 50 prévues).



Figure n°5 : matériel de la mallette pédagogique

De plus, le PNRC a également participé à une demi journée d'échanges organisé par le collectif « Parlemu corsu » sur le thème « **acqua è lingua, ilimenti di vita** ». Ainsi, 30 enfants et enseignants ont été accueillis pour l'atelier en langue corse sur la découverte de la truite macrostigma

C.2.L'animation grand public

-Objectif : sensibiliser un large public sur l'intérêt de conserver notre truite endémique

-Méthode : participation aux différentes manifestations (foires,...), communication dans la presse (écrite, radio, télé,...), création de nouveaux supports de communication (dépliants,...) et réunions avec les pêcheurs.

L'exposition itinérante a été présentée dans la plupart des foires et manifestations rurales auxquelles le Parc naturel régional de Corse participe :

- Journée de la pêche en Balagne-Codole ,
- Fiera di a caccia e di a pesca à Ponte Novu,
- Fiera di u legnu à Vezzani,
- Fiera di a Bocca di u Pratu,
- Via Romana à Carpinetu,
- Fiera di u Niolu,
- Fiera di Portu Vecchiu,
- Week end gourmand à Ortale d'Alesani.

Au total ce sont 34 journées/agents (figure n°6) qui ont été réalisées par le PNRC pour la participation aux principales foires rurales et manifestations grand public.

Il est à noter que les agents de la Fédération ont également participé à la foire de la chasse et de la pêche à Ponte-Novu.



Figure n°6 : intervention sur champ de foire

Le site internet prévu a également été réalisé : truitecorse.org

Il contient une présentation complète de la truite corse (biologie, écologie, carte de géoréférencement, son histoire,...), des publications (le guide de gestion édité dans le LIFE, le dépliant 2009, les fiches de la mallette pédagogique,...), les rapports d'activités, des infos sur la pêche en corse, ... A ce jour, on ne peut faire de bilan concernant sa fréquentation car sa mise en ligne est très récente.

Concernant le dépliant (figure n°7) à destination du grand public, il a été réalisé comme prévu en 2009. 20 000 exemplaires ont été édités et distribués aux partenaires (notamment au PNRC pour les foires,...) et dans les magasins où sont vendus les cartes de pêche afin d'être distribués à tous les pêcheurs de l'île.

D. Suivi du programme

D.1. Réunions des comités de pilotage et scientifique

-Objectif : suivi de l'avancement du programme et validation des différentes actions

-Méthode : Mise en place de 2 à 4 réunions par an

Cette année 3 réunions de la commission truite corse (06/03/2009, 12/05/2009 et 04/12/2009) et 1 du comité scientifique (26/11/2009) ont eu lieu (compte-rendus en annexes). Ces réunions regroupent l'ensemble des partenaires du programme et ont pour but de valider le programme d'actions prévisionnel, d'organiser le réseau de surveillance, les animations en milieu scolaire, la réalisation des pêches électriques, les études génétiques, la reconquête des bassins versants,...

D.2. Coordination des actions

-Objectif : coordonner les actions mises en place

-Méthode : une personne sera employée pour continuer la coordination des actions amorcées dans le Life nature.

Dans le cadre de cette action la Fédération et l'ONF ont signé une convention afin que la coordination du programme (organisation des réunions, recherche de financement,...) soit assurée par Stéphane Muracciole de juin 2008 à juin 2010 à hauteur de 40 jours par an. En 2009, les 40 journées ont été réalisées. Ainsi, comme prévu, les conventions ont été signées avec les financeurs (DREAL et OEC) et partenaires (PNRC, ONF), ainsi que des lettres d'engagements (ONCFS et ONEMA). Il est à noter que de nouveaux partenaires ont été recherchés mais sans succès (Agence de l'eau, Eaux de Zilia, Orezza, St Georges,...).

De plus, cette action a permis d'organiser toutes les réunions des comités de pilotage et scientifique, et d'en rédiger les compte rendus.

D.3. Suivi du programme et réalisation des rapports

-Objectif : assurer le suivi administratif et financier

-Méthode : chaque partenaire assurera le suivi administratif et financier des actions menées par ses personnels, et réalisera chaque année un rapport d'activité qui sera transmis à la Fédération chargée de réaliser les rapports de synthèse technique et financier.

L'ensemble des participants est tenu de fournir un rapport d'activités annuel à la Fédération. Ce rapport est envoyé en fin d'année, voire début d'année suivante.

E. Actions transversales

E.1. Réalisation des Documents d'Objectifs Natura 2000 sur chaque site.

-Objectif : mise en place des mesures de gestion

-Méthode : Réalisation de DOCOB qui est un document fait en concertation (COPIL) et approuvé par le préfet, il cadre les actions pour 5 ans. L'appropriation locale est bonne si les collectivités locales président et assurent la maîtrise d'ouvrage.

En 2009, la Fédération a participé au diagnostic du site Natura 2000 du massif du Renosu en répondant au questionnaire.

E.2. Cohérence avec le Plan Départemental Piscicole de Gestion (PDPG)

-**Objectif** : la mise en place d'une gestion cohérente du patrimoine halieutique de l'île

-**Méthode** : les actions menées dans l'après LIFE devront être en adéquation avec les mesures de gestions préconisées dans le PDPG

Comme convenu dans les orientations du PDPG, la Fédération a maintenu son interdiction d'alevinage cette année.

F. Actions diverses :

-En plus des différentes actions évoquées ci-dessus, d'autres actions pourront être mises en place en fonction des besoins du moment :

-travaux en rivière,

-signalétique,

-quelques études sont à prévoir : phénotypes, invertébrés, étude de la relation âge-taille, température...

Au niveau de la signalétique quelques panneaux de signalisation ont été remplacés cette année par les agents de la fédération. De plus le panneau d'information du ruisseau d'A Manica, détruit au cours de l'hiver 2008, a été changé.

IV) Conclusion

En 2009, les efforts se sont essentiellement portés sur la surveillance, les inventaires, les recherches de population et la communication. Ces quatre points sont la base du programme de gestion de la truite corse. Les résultats obtenus sont dans la lignée de ceux du LIFE, à savoir, encourageants car nous constatons que les effectifs se maintiennent à un bon niveau (largement supérieur à celui du début du LIFE), que de nouvelles populations ont été découvertes et que les actions de sensibilisation marchent bien. Ainsi, en 2009, le programme a été réalisé (quasiment) à 100%.

Le programme de 2010 prévoit bien évidemment le maintien de ces quatre points, avec en plus, une plus grande implication dans la reconquête des bassins versants, dans la mise en œuvre du réseau Natura 2000, une étude phénotypique et scalimétrique pour déterminer une relation taille-âge et quelques travaux d'amélioration d'habitat (restauration de berges, création de cahes,...) dans les réserves.

Crédits photos : Jean-Louis Teyssié, ONF (Stéphane Muracciole) et Fédération de la Pêche